

*Pleurez un bon coup et préparez-vous à faire grève !!!!
le 25 juin 2019 selon vos moyens (55', ½ journée ou la
journée).*

Pensez à badger votre grève dès aujourd'hui, pour être certain d'être comptabilisé en tant que gréviste.

NIVEAU 1 à 4 :

- ➔ Aujourd'hui, 76 points obtenus avec la classification actuelle au bout de 20 ans.
- ➔ Demain, changement de l'intitulé de votre emploi et 72 points obtenus au bout de 20 ans.

NIVEAU 5A à 7 :

- ➔ Aujourd'hui, au bout de 20 ans 96 points obtenus
- ➔ Demain avec les propositions de l'UCANSS, 90 points obtenus au bout de 20 ans.
- ➔ **Donc perte de points POUR TOUS !!!**

La CGT revendique une **CLASSIFICATION** avec :

- ➔ le **maintien et le déplafonnement**, sur toute la carrière, des points d'expérience ainsi que leur revalorisation à 4 points par an,
- ➔ **l'attribution de points de repositionnement** pour tous les salariés lors de la transposition dans une nouvelle grille,
- ➔ des **emplois repères conventionnels** et négociés pour l'ensemble des salariés,
- ➔ l'attribution de **18 points de compétence à 35% du personnel** chaque année, quel que soit le niveau, avec garantie d'attribution automatique d'un pas de compétence la 3^{ème} année si pas de points pendant 2 ans
- ➔ l'obligation d'utiliser, chaque année, une partie de la RMPP pour **augmenter la valeur du point.**



En revanche, de 8 à 9 points :
Pas de changement avec la nouvelle classification.